



## Compte-rendu de la réunion du 26 mai 2021 : Préparation du meeting 2021 avec les professionnels

### Personnes présentes :

- Mr Gilles BERNARD (présent)
- Mr Henry ROUSSIGNHOL (visio)
- Mr Marc BONNEFOY (présent)
- Mr Claude BOSSY (présent)
- Mr Maxime BUSSET (visio)
- Mr Bertrand CURY (présent)
- Mr Claude-Emmanuel DUCHEMIN (présent)
- Mr Philippe PELLETIER (présent)
- Mlle Laëtitia RIVOALLAN (présente)

### • Introduction GHDB :

Brève présentation de GHDB par Mr Gilles BERNARD et présentation de Mr Claude-Emmanuel DUCHEMIN (Directeur) et de Melle Laëtitia RIVOALLAN (Assistante de direction), personnel de la nouvelle structure GHDB.

La Société des Courses a créé en 2021 la SAS GHDB afin de permettre de répondre dans les meilleures conditions à l'appel d'offre de la mairie de Divonne-les-Bains pour assurer la gestion et l'entretien des infrastructures de l'hippodrome à l'année.

Cette société est intégralement détenue par la Société des Courses qui en est l'unique actionnaire. Le personnel de la société GHDB étant présent quotidiennement sur le site, c'est donc naturellement que GHDB est devenue l'interface administratif de la logistique du meeting.

### • Logement des lads :

Comme évoqué lors de la réunion de l'année dernière une solution pour le logement des lads doit être envisagée/trouvée :

- La résidence de la Villa du lac propose des logements pour 2 ou 3 lads pour un coût de 500€ HT/ lad pour un séjour du 13 au 27 août 2021 :
  - o Il faudra préciser dès la réservation le nombre de lads et leur sexe afin d'avoir des chambres non-mixtes ;
  - o Il est établi que ce tarif vaut pour une arrivée le 13 août et un départ le 27 août et ne peut en aucun cas être applicable à la journée.
- La Société des Courses se propose de participer à hauteur de 200€ HT/lad avec un reste à charge pour les écuries de 300€ HT/lad pour les 13 nuits.
- Afin de permettre l'application de ce tarif « préférentiel » la Société des Courses doit être l'intermédiaire avec la Villa du Lac.
- Il est impératif qu'un/une responsable majeur(e) soit désigné(e) pour chaque chambre, et il faudra donc par conséquent être vigilants sur le « sexe » du/de la responsable désigné(e) en fonction de la chambre dont il/elle aura la responsabilité.
- Date limite : Fin juin 2021

- **Règlement intérieur du meeting**

Il est proposé de passer de 30€ TTC à 30€ HT pour la location des boxes.

⇒ Proposition acceptée.

Concernant les boxes, il est établi que nous (SDC/GHDB et les professionnels) souhaitons qu'il n'y ait pas de débordement pendant le meeting donc :

- Un vigile sera présent de 22h00 à 6h00, afin de filtrer les entrées dans l'enceinte des écuries en relevant les plaques d'immatriculation et en prenant les identités des personnes entrantes et sortantes ;
- Il est consenti que les véhicules (vans, voitures, etc.) ne seront pas admis dans l'enceinte des écuries sauf cas de déchargement des chevaux et livraisons ;
- Il est autorisé de se restaurer dans l'enceinte des écuries dans la limite du raisonnable et en veillant à la propreté du site.

⇒ Propositions acceptées

- **Paddocks**

Afin de compléter le nombre de paddocks de l'hippodrome, la construction de paddocks par les professionnels sera autorisée, mais restera sous leur responsabilité (électrification).

La construction de ceux-ci sera autorisée au bord de la ligne droite de galop (côté lac).

- **Son dans les écuries**

Des pistes d'améliorations du son dans les écuries pour annoncer les courses ont été évoquées :

- o Voir pour un écran avec un chronomètre à déclencher par les « tribunes »
- o Voir pour deux horloges avec décompte
- o Ou un volontaire avec un sifflet et un porte-voix

⇒ La Société des Courses et GHDB regarderont ce qui est possible de mettre en œuvre.

- **Sécurité des branchements électriques**

Dans les boxes et les selleries :

- Pas de multiprises ;
  - Être vigilants pour qu'il n'y ait pas de surtension, ni d'accident de chauffe des rallonges, etc.
  - Laisser (éventuellement) juste les frigos la nuit ;
- ⇒ Propositions acceptées – la vigilance reste de mise et le message doit être clair auprès de tout le monde

- **Les sanitaires**

Contrairement à l'année dernière les sanitaires sont accessibles, la mairie a fini les travaux et une visite a été faite en fin de réunion.

Concernant les machines à laver, un emplacement (le même que l'an dernier) est prévu à cet effet.

- **Départ à l'autostart**

Cette année la Société des Courses utilisera l'autostart de la fédération du Centre-Est.

- **Courses de poneys**

Si cela ne pose pas de problématique avec le programme des courses, la possibilité de proposer des courses de poneys reste ouverte (voir avec Carole ; Mr ROUSSIGNHOL y est très favorable).

Le seul problème qui pourrait se poser serait celui du logement des poneys (10-12 poneys).

- **Restauration**

Le restaurant devrait être tenu comme l'an dernier par Mr GOBET.

Il est à noter toutefois, qu'il n'y aura pas de soirée le jour de l'arrivée.

- **COVID-19**

Dans l'éventualité où la Société des Courses serait dans l'obligation de mettre en place des tests COVID pendant le meeting, Mr BUSSET connaît une infirmière qui pourrait être contactée pour organiser une permanence de tests.

- **Remarques suite à la visite des locaux après la réunion :**

- Sécuriser l'accès des chevaux en enlevant une lice qui dépasse sur le chemin entre les écuries et les pistes (enlever environ un mètre) ;
  - Vérifier les évacuations des douches des cours ;
  - Terminer les protections des douches et abreuvoirs ;
  - Vérifier les serrures sur les portes des boxes et selleries.
- ⇒ La Société des Courses et GHDB feront le nécessaire.